

# COLLEGE HENRI WALLON

*Avenue des Régalles – BP 40 – 77176 SAVIGNY LE TEMPLE  
Tél. : 01.64.10.52.20 – Fax : 01.64.10.52.29  
E-mail : ce.0771960m@ac-creteil.fr*

Les deux dispositifs suivants permettent aux familles de bénéficier d'une aide financière en fonction de leurs ressources et du statut de l'élève (demi-pensionnaire ou non) à la condition **expresse** de faire les demandes en ligne et de respecter les dates limites.

## LA BOURSE NATIONALE

### Une aide aux frais de scolarité pour les collégiens

La campagne de bourse pour 2019-2020 est ouverte du jour de la rentrée scolaire jusqu'au **17 octobre 2019**:

#### Attribution des bourses

Les bourses sont attribuées pour une année scolaire. Elles se déclinent en 3 échelons, en fonction des ressources de la ou des personnes assumant la charge de l'élève et du nombre d'enfants à charge. Les ressources et le nombre d'enfants à charge sont justifiés par l'avis d'imposition 2018 sur les revenus de l'année 2017 qui est retenu.

Le tutorial, les modalités d'attributions et un simulateur sont sur le site :

<http://www.education.gouv.fr/cid88/les-aides-financieres-au-college.html>

Votre identifiant du compte « Education nationale » est celui communiqué l'année précédente pour les élèves actuellement en **cinquième, quatrième et troisième**. Pour ceux de **sixième**, il a été envoyé par mail, s'il a été informé lors du dossier d'admission, le 04/09/19 ; sinon il est joint à ce courrier.

Adresse internet pour le demande : <https://teleservices.ac-creteil.fr/ts>

En cas de difficulté vous pouvez contacter le collège afin de bénéficier de conseil et/ou d'un rendez-vous.

## CANTINEO 77

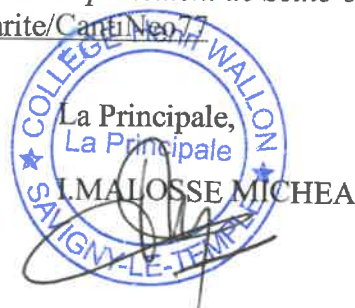
### Une aide à la restauration scolaire pour les collégiens

Votre enfant fréquente la demi-pension du collège **quatre jours** par semaine.

Grâce au dispositif **CANTINEO 77** qui accompagne les familles, vous pouvez bénéficier d'une aide à la restauration scolaire du Département de Seine-et-Marne pour votre enfant scolarisé dans un collège. **La date limite est le 1<sup>er</sup> Octobre**

Il vous suffit d'effectuer votre demande en ligne sur le site internet du Département de Seine-et-Marne :

<http://www.seine-et-marne.fr/Education-Jeunesse/Aides-a-la-scolarite/Cantineo77>





Nous sommes là pour vous aider



N°51891#05

## Demande de bourse nationale de collège pour l'année scolaire 2019-2020

Articles R.531-1 à D.531-12 du Code de l'éducation

### Notice d'information

#### ►► Vous souhaitez faire une demande de bourse de collège ?

La bourse de collège a pour but de vous aider à assumer les frais de scolarité de votre enfant qui est déjà ou qui va rentrer dans un collège public ou un collège privé sous contrat ou qui sera inscrit au Centre National d'Enseignement à Distance (CNED).

#### ►► Quels sont les éléments pris en compte pour obtenir une bourse de collège ?

La bourse de collège est obtenue en fonction de deux critères :

- 1) les ressources de la famille : appréciées selon le revenu fiscal de référence inscrit sur le ou les avis d'imposition 2018 sur les revenus de 2017 du ménage du demandeur.
- 2) les enfants à charge : c'est le nombre total d'enfants mineurs ou en situation de handicap et d'enfants majeurs célibataires à charge tel qu'il figure sur votre avis d'impôt sur le revenu.

Le barème ci-dessous vous permet de vérifier si vous pourrez bénéficier d'une bourse de collège pour votre enfant :

Nb d'enfants à charge	1	2	3	4	5	6	7	8 ou plus
Plafonds de revenus à ne dépasser	15 189	18 693	22 198	25 703	29 209	32 714	36 218	39 723

Un simulateur accessible depuis [education.gouv.fr/aides-financieres-college](http://education.gouv.fr/aides-financieres-college) vous permet de savoir si vous pourrez bénéficier d'une bourse de collège pour votre enfant et estimer son montant.

#### ►► Comment faire votre demande de bourse de collège ?

Pour les collèges publics, la demande de bourse s'effectue en ligne avec votre compte Education nationale jusqu'au 17 octobre 2019. Renseignez-vous auprès du collège.

Pour les collèges privés, vous pouvez obtenir un dossier de demande de bourse de collège en vous adressant à l'établissement de votre enfant ou en le téléchargeant sur [education.gouv.fr/aides-financieres-college](http://education.gouv.fr/aides-financieres-college).

Vous remplirez ce document et y joindrez :

- votre avis d'imposition 2018 sur les revenus de 2017,
- un relevé d'identité bancaire (BIC/IBAN),

- une procuration, si votre enfant est inscrit dans un établissement privé, qui autorise le représentant légal de l'établissement à percevoir pour vous la bourse attribuée à votre enfant. Cette procuration est disponible au secrétariat de l'établissement fréquenté par votre enfant.

**Vous remettrez le dossier complet (imprimé et pièces justificatives) à l'établissement fréquenté par votre enfant.**

**Date limite nationale : 17 octobre 2019**

#### **Pour les élèves inscrits au CNED :**

Si votre enfant est inscrit au Centre national d'enseignement à distance, vous pouvez bénéficier d'une bourse de collège, en adressant votre dossier, accompagné des pièces justificatives, pour le 31 octobre 2019 :

- au centre du CNED, Institut de Rouen, si votre enfant est inscrit dans une classe complète de l'enseignement général de collège CNED Institut de Rouen, BP 288, 76137 Mont-Saint-Aignan cedex. Le dossier de bourse sera instruit par le directeur académique, directeur des services départementaux de l'éducation nationale de l'Eure - tél : 02.32.29.64.00
- au centre du CNED, Institut de Toulouse, si votre enfant est inscrit dans une classe complète de l'enseignement général et professionnel adapté (SEGPA) CNED Institut de Toulouse, 3 allée Antonio Machado 31051 TOULOUSE Cedex 9 – Le dossier de bourse sera instruit par le directeur académique, directeur des services départementaux de l'éducation nationale de l'Ariège – tél : 05.61.02.05.01

#### **POUR EN SAVOIR PLUS**

► Vous pouvez vous adresser à l'établissement d'accueil de votre enfant

ou consulter : [www.education.gouv.fr/aides-financieres-college](http://www.education.gouv.fr/aides-financieres-college) et utiliser le simulateur de bourse en ligne